



## AVIS PUBLIC D'ÉLECTION (ART. 99 LERM)

Avis public est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Saint-Félicien par M<sup>e</sup> Louise Ménard, présidente d'élection, que :

- ✓ Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

POSTE DE MAIRE ET LES SIX (6) POSTES DE CONSEILLER (SIÈGES 1 À 6)

Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection mentionné ci-après, aux dates et aux heures suivantes :

- ✓ **Dates : du 22 septembre au 6 octobre 2017.**
- ✓ **Heures : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.**

À noter que le vendredi 6 octobre 2017, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste :

- ✓ Un scrutin sera tenu le 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h;
- ✓ Un vote par anticipation sera tenu le 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h.

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection madame Annie Gervais.

Vous pouvez me joindre, à l'adresse et numéro de téléphone suivants :

**Bureau de la présidente d'élection**  
Service du greffe / Ville de Saint-Félicien  
1209, boulevard Sacré-Cœur, 3<sup>e</sup> étage  
Case postale 7000  
Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5  
Tél. : 418 679-2100, poste 2226

DONNÉ À SAINT-FÉLICIEN, CE 7<sup>E</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2017.

M<sup>e</sup> LOUISE MÉNARD, AVOCATE  
PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

(Publié dans le journal l'Étoile du Lac, édition du 13 septembre 2017)